Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della populazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 50 (2003)

Heft: 6

Artikel: Pailly/Fey : deux communes jettent une nouvelle passerelle

Autor: Jaunin, Yves

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-369773

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

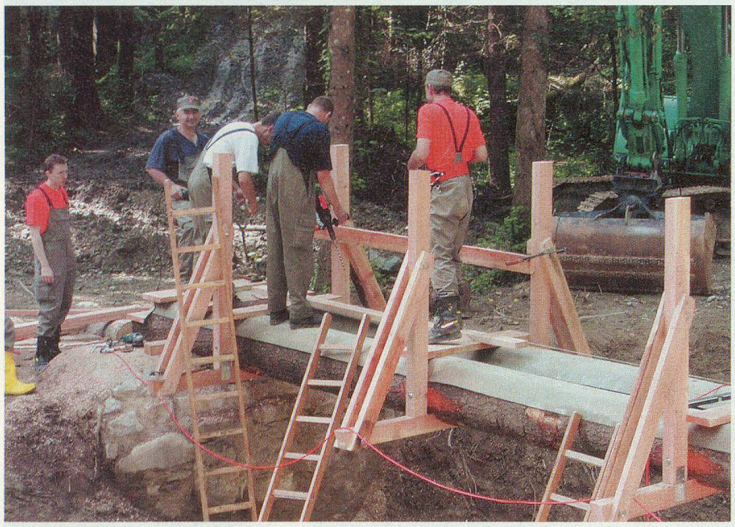

CONSTRUITE PAR LA PROTECTION CIVILE GROS-DE-VAUD:

Pailly/Fey: deux communes jettent une nouvelle passerelle

La passerelle se situe sur le chemin piétonnier qui relie les villages de Fey et Pailly depuis l'époque où les gens se déplaçaient à pied ou en char. Les marcheurs de ces temps anciens avaient bien réalisé que la ligne droite était le plus court chemin entre les deux villages, d'où le tracé à travers champs et forêts ainsi que le passage du Sauteruz par une passerelle.

YVES JAUNIN

Cette passerelle était certainement de bois au début du siècle passé, mais dans les années 1930 les communes en construisirent une nouvelle en métal et béton. Elle aurait duré encore de nombreuses années si les troncs de l'ouragan Lothar, transportés par les crues du Sauteruz ne l'avait arrachée en 2000. Fers tordus, dalles de béton brisées, enchevêtrées dans les débris des arbres arrachés, le spectacle était triste à voir. Les autorités des deux villages ont pensé que, comme le chalet de la chanson, il fallait «la reconstruire plus belle qu'avant». D'abord dégager le site pour y voir clair, la protection civile, en cours à Pailly, s'est chargée de ces travaux en été 2002.

Les Municipalités ont ensuite étudié une reconstruction qui nécessitait une remise en état des berges du Sauteruz. Curage du lit de la rivière et consolidation de la rive Ouest par un enrochement. Le service des eaux a approuvé ces travaux et y a participé financièrement.

Pour la passerelle, les piles ont été surélevées afin de mieux la préserver des crues qui deviennent plus fréquentes. Le bois nécessaire à sa réalisation a été abattu dans les forêts de Pailly. Le choix s'est porté sur des Douglas, bois de qualité et de durabilité. Le sciage a été exécuté par une entreprise mobile de la région.

Tous les éléments étaient réunis pour la reconstruction, restait à trouver les bras. Les autorités ont pensé qui si la protection civile avait si bien dégagé les gravats, ces hommes auraient à cœur de reconstruire cette passerelle. Les contacts avec le commandant ont tout de suite été positifs et un cours organisé dans ce but. Ainsi, début juin 2003, une vingtaine d'hommes de la protection civile du Gros-de-Vaud a œuvré de main de maître à cette reconstruction sur la base d'une photo! Ils ont donc dû faire preuve d'imagination, de souplesse et de compétence. Les autorités des deux villages ont apprécié leur engagement et la bonne humeur qui régnait sur le chantier. Le cadre magnifique et les conditions météos extraordinaires n'y sont, sans doute, pas pour rien.

La passerelle a été inaugurée le 15 juillet dernier en présence des syndics Perrin et Jaunin, des municipaux, des secrétaires communaux, du Comité directeur de la PCi présidée par M. Mermier, de M. Sauty, chef ORPCi, de M. Pradervand, voyer des eaux, de M. Félix, garde forestier, des entreprises Goumaz, génie civil et Buffat, sciage, de MM. Chappuis et Vonnez, membres du tourisme pédestre. Ces derniers se réjouissent d'établir un nouvel itinéraire Est-Ouest dans la région. La passerelle est maintenant remise aux promeneurs et autres amoureux de la nature. C'est donc encore une fois un bel exemple de travaux concrets d'utilité publique pour lesquels les autorités ont eu raison de faire appel à la protection civile dynamique et efficace qui a mis tout en œuvre pour réaliser ce travail bénéfique pour tous.

L'auteur de ce texte est syndic de Fey.